



Madame Rafika REZGUI
Maire
Hôtel de Ville
Place du 8 mai 1945 - BP 107
91383 CHILLY MAZARIN cedex

Longjumeau, le **14 SEP. 2023**

DIRECTION URBANISME ET AMENAGEMENT URBAIN
BX/NC/VD/L23.054
Affaire suivie par Valérie DESBRUNS
urbanisme@longjumeau.fr
01 64 54 59 20

LRAR 1A 175 696 8482 4

Objet : Avis sur le PLU arrêté de Chilly-Mazarin

Madame la Maire et chère collègue,

Par courrier reçu le 16 juin 2023 en mairie, vous m'avez adressé pour avis sous trois mois, le dossier de projet de PLU arrêté au Conseil municipal du 9 juin 2023.

J'ai le plaisir de vous transmettre un avis favorable sur le PLU arrêté.

Dans le cadre des dossiers communs, j'ai pris bonne note :

- D'une part, des éléments de maintien des activités économiques et d'équipements et de la prise en compte de la qualité paysagère et environnementale de l'OAP « Convergences » portant sur la partie du site de SANOFI ;
- D'autre part, de la réalisation d'une OAP Parcs d'activités économiques préfigurant les réflexions en cours sur un futur schéma directeur impulsé par la CPS et impactant cinq PLU communaux qui feront l'objet d'une procédure de modification le moment venu.
- Enfin de l'OAP mobilités avec notamment :
 - o la mise en valeur de l'usage du vélo qui mérite une attention particulière afin de créer des liaisons sur nos territoires respectifs ;
 - o les enjeux autour du pôle gare qui faciliteront l'utilisation des transports par les longjumellois résidant à proximité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire et chère collègue, mes cordiales salutations.



Le Maire,

Sandrine GELOT

Très à vous